
Accompagnement des établissements médico-sociaux et éducatifs à la réduction des déchets

Calitom

Ze la Braconne
19 Route du Lac des Saules
16600 Mornac

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Sandra Coiffard

scoiffard@calitom.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Depuis janvier 2015, Calitom est lauréat de l'appel à projet « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » du Ministère l'écologie, du développement durable et de l'énergie, sur le territoire de sa compétence traitement. Cet engagement de la collectivité vise à développer une démarche participative et exemplaire de promotion de l'économie circulaire (réduire le gaspillage, donner une seconde vie aux produits et augmenter le recyclage).

Dans ce cadre, un accompagnement à la réduction des déchets est proposé aux établissements médico-sociaux et éducatifs sur la base du volontariat. La démarche utilisée s'inspire de celle développée par le Pôle des Eco-Industries auprès des entreprises.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'accompagnement est proposé à 10 établissements médico-sociaux et éducatifs pour la réduction de 10% d'un ou plusieurs flux de déchets.

Résultats quantitatifs

Les flux à prendre en compte ont été identifiés : les biodéchets (gaspillage alimentaire et valorisation), les déchets verts, la consommation de papier graphique et de papier essuie-mains, les produits d'entretien.

10 établissements ont pu être recrutés. Cependant, 3 établissements ont finalisé l'opération pour atteindre 20 à 25% de réduction des déchets en moyenne

Résultats qualitatifs

L'opération permet aux établissements de changer de regard sur les déchets, d'engager une réflexion au sujet des achats.

Chaque établissement à son propre fonctionnement, pour certains l'accompagnement proposé par Calitom est inscrit au projet d'établissement, pour d'autres des commissions (Environnement, menus ...) se sont mises en place ou ont été réactivées.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Les inscriptions à la démarche ont été ouvertes aux établissements médico-sociaux et éducatifs du département fin 2017 pour un lancement de l'action en janvier 2018.

La durée de l'accompagnement est de 24 mois et se déroule en 3 étapes.

Etape 1 : Connaître, prioriser et planifier ses actions de prévention des déchets.

A la suite d'un diagnostic déchets réalisé dans chaque établissement, 2 ateliers collectifs ont été proposés :

Atelier 1 : Comprendre l'origine de ses déchets et construire son plan d'actions

Atelier 2 : Retour sur les plans d'action et mobilisation des équipes

Le partage de pratiques, le témoignage d'acteurs locaux et les échanges sur les actions possibles sont des leviers favorisant l'implication des participants.

Etape 2 : Agir et mettre en oeuvre ses actions de prévention des déchets.

Suivi individuel des établissements dans la construction et la mise en oeuvre des actions. Actuellement, des progressions différentes sont observées. Ainsi, quelques établissements ont déjà planifié et mis en oeuvre des actions alors que d'autres sollicitent Calitom pour co-construire le plan d'actions avec leur équipe.

Etape 3 : Bilan individuel et collectif

L'opération s'est clôturée en octobre 2019

Planning

Etape 1 : Janvier à décembre 2018

Etape 2 : Janvier à septembre 2018

Etape 3 : septembre à octobre 2019

Moyens humains

2 animateurs pour la réalisation des diagnostics dans les structures.

1 animateur pour :

- Réaliser la plaquette de communication sur la démarche
- Mobiliser les établissements
- Organiser et animer les ateliers
- Réaliser le suivi des 10 établissements (construction et aide dans la mise en oeuvre des plans d'actions)
- Réaliser le bilan de l'opération

soit 0,5 ETP

Moyens financiers

temps d'agent

1 200 € documents imprimés

Moyens techniques

Pesées - caractérisation

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- pouvoir mobiliser les établissements à travers une charte d'engagement

Difficultés rencontrées

- pérennisation des actions
- mobilisation du personnel sur la longueur

Recommandations éventuelles

- avoir une implication de la direction et du personnel avec un référent par établissement

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | BIODECHET | PAPIER

Dernière actualisation

Avril 2020

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Sandrine WENISCH

sandrine.wenisch@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine